



Plan d'action de **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

2021

Québec 

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

On peut obtenir des exemplaires du présent document en écrivant à l'adresse suivante :
Direction des communications et des relations publiques
Société de l'assurance automobile du Québec
Case postale 19600, succursale Terminus
333, boulevard Jean-Lesage, O-M-51
Québec (Québec) G1K 8J6
Site Web : saaq.gouv.qc.ca

Édité par la Direction des communications et des relations publiques
Société de l'assurance automobile du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
1^{er} trimestre 2021

ISBN 978-2-550-88950-2
© Société de l'assurance automobile du Québec, 2019

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION	5
MISE EN CONTEXTE.....	7
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021	8
ANNEXE A: OBJECTIFS NON RETENUS.....	12



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

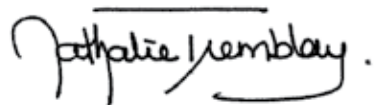
C'est avec plaisir que je vous présente le Plan d'action de développement durable 2021 de la Société de l'assurance automobile du Québec. Par sa mission, la Société contribue à la mise en œuvre du développement durable au quotidien, notamment en ce qui concerne les dimensions sociales et économiques. Le parcours que la Société empruntera cette année lui permettra de renforcer sa démarche de développement durable entreprise au cours de la période 2016-2020. Pour ce faire, la Société contribuera à mettre en œuvre sept objectifs gouvernementaux découlant de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 toujours en vigueur.

Dans son plan, la Société exprime entre autres sa volonté d'enrichir ses pratiques en matière de gestion écoresponsable, par exemple, en mettant en œuvre le programme Ici on recycle + ou encore en faisant la promotion de la mobilité durable par la réduction et l'électrification de sa flotte de véhicules.

La Société continue également de sensibiliser son personnel à plusieurs préoccupations incontournables comme l'acquisition écoresponsable, la prise en compte des principes de développement durable ainsi que la diversité et l'inclusion en ce qui concerne tant notre personnel que notre clientèle.

Enfin, ces actions spécifiques, jumelées aux activités quotidiennes liées à sa mission, permettront à la Société de continuer à faire rayonner le développement durable sous toutes ses facettes.

La présidente et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink that reads "Nathalie Tremblay". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line above the first part of the name.

Nathalie Tremblay, FCPA, FCA



MISE EN CONTEXTE

Comme prévu par la *Loi sur le développement durable*, la Société de l'assurance automobile du Québec entend contribuer aux orientations énoncées dans la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020](#) (SGDD). Celle-ci a été prolongée d'une année et les travaux de la stratégie 2022-2027 sont en cours. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a recommandé la réalisation d'un Plan d'action de développement durable (PADD) annuel pour cette période de transition.

Dans le présent Plan, la Société poursuivra donc sa démarche de développement durable en misant sur une contribution à trois des huit orientations gouvernementales, soit les suivantes :

- Orientation 1 – Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique;
- Orientation 4 – Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques;
- Orientation 5 – Améliorer par la prévention la santé de la population.

Le PADD contribuera également à la réalisation de 7 des 27 objectifs gouvernementaux prévus dans la SGDD 2015-2020. Pour répondre à ces objectifs gouvernementaux, la Société s'engage à réaliser 10 actions qui seront menées par l'organisation au cours des prochains mois. Parmi ces actions, six permettront de contribuer à la réalisation de trois activités incontournables.

L'annexe A présente la liste des orientations et des objectifs de la Stratégie gouvernementale qui n'ont pas été retenus aux fins du présent Plan d'action de développement durable.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021

(Société de l'assurance automobile du Québec)

Orientation gouvernementale 1 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental	Actions	Indicateurs	Cible 2021	Contribution gouvernementale
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Améliorer la gestion des matières résiduelles	1 Niveau d'attestation du Programme de reconnaissance ICI on recycle + obtenu	Niveau 1 d'attestation pour le siège social obtenu	Activité incontournable 1 – Exemplarité de l'État Domaine : Activités courantes de gestion administrative Résultat visé : 1
	Favoriser la mobilité durable	2 Pourcentage des véhicules renouvelés qui sont remplacés par un véhicule « vert », hybride ou électrique (dans le parc administratif)	100 % des véhicules remplacés sont des véhicules « verts »	Activité incontournable 1 – Exemplarité de l'État Domaine : Transport et déplacements des employés Résultat visé : 3
		3 Réalisation d'un guide sur la mobilité durable (inventaire des infrastructures et services existants)	Réalisation du guide d'ici le 31 décembre	
	Réaliser des événements écoresponsables et accessibles	4 Pourcentage d'événements organisés en tenant compte du <i>Guide sur l'organisation des petits et moyens événements écoresponsables</i>	100 % des événements ciblés d'ici le 31 décembre	Activité incontournable 1 – Exemplarité de l'État Domaine : Communications gouvernementales et organisation d'événements Résultat visé : 7
	Favoriser l'acquisition écoresponsable et accessible	5 Pourcentage des employés et gestionnaires sensibilisés à l'acquisition écoresponsable et accessible	100 % des employés et gestionnaires identifiés et sensibilisés par année	Activité incontournable 1 – Exemplarité de l'État Domaine : Marchés publics Résultat visé : 8
6 Mise à jour des processus d'acquisition afin d'exclure l'achat des bouteilles de plastique à usage unique, lorsqu'une solution de rechange est disponible		Processus mis à jour au 31 décembre		
1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes	Renforcer la prise en compte des principes de développement durable	7 Systématisation du processus de PenC dans les projets structurants	100 % du processus implanté	Activité incontournable 2 – Prise en compte des principes de développement durable
		8 Pourcentage des employés et gestionnaires sensibilisés à la démarche de PenC	100 % des employés et gestionnaires identifiés sensibilisés	
		9 Nombre de projets ciblés dans le Plan de réalisation et jugés structurants pour lesquels une démarche de PenC a été entreprise au cours de l'année	100 % des projets ciblés et jugés structurants	
1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales	Améliorer le niveau de satisfaction de la clientèle diversifiée et des personnes handicapées	10 Indice de satisfaction de la clientèle diversifiée	8,6	
		11 Indice de satisfaction de la clientèle des personnes handicapées	8,6	
1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	Promotion d'initiatives favorables au développement durable	12 Nombre de visionnements des manchettes de sensibilisation en DD dans l'intranet	Augmentation de 20 % par rapport à 2020	
1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle	13 Nombre d'expositions aux employés	2 activités artistiques/expositions proposées aux employés	Activité incontournable 3 – Contribution au Chantier gouvernemental d'intégration de la culture au développement durable

Orientation gouvernementale 4 : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités économiques

Objectif gouvernemental		Action	Indicateurs		Cible 2021	Contribution gouvernementale
4.1	Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	Promouvoir un environnement diversifié et inclusif	14	Taux d'embauche des membres des groupes cibles	25 %	Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des minorités visibles et ethniques 2018-2023 Plan d'embauche du gouvernement du Québec pour les personnes handicapées
			15	Taux de présence des membres des minorités visibles et ethniques	14 %	Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des minorités visibles et ethniques 2018-2023
			16	Taux de présence des personnes handicapées	2 %	Plan d'embauche du gouvernement du Québec pour les personnes handicapées
			17	Taux de présence des membres des minorités visibles et ethniques dans l'ensemble du personnel d'encadrement	4 %	Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des minorités visibles et ethniques 2018-2023
			18	Taux de promotion et de recrutement des cadres, classe 4, membres des minorités visibles et ethniques	20 %	
			19	Pourcentage des employés qui considèrent avoir l'expertise nécessaire en diversité pour réaliser leur travail	78 %	

Orientation gouvernementale 5 : Améliorer la santé de la population par la prévention

Objectif gouvernemental		Action	Indicateurs		Cible 2021	Contribution gouvernementale
5.1	Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	20	Activités de promotion de la santé, de l'activité physique et des saines habitudes de vie auprès des employés	10 activités en 2021	

ANNEXE A: OBJECTIFS NON RETENUS

La mission de l'organisation et son champ d'intervention ne permettent pas de contribuer directement à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 suivants :

ORIENTATION 1 RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif 1.6 : Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie

ORIENTATION 2 DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE: VERTE ET RESPONSABLE

Objectif 2.1 : Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables

Objectif 2.2 : Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec

Objectif 2.3 : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

Objectif 2.4 : Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable

Objectif 2.5 : Aider les consommateurs à faire des choix responsables

ORIENTATION 3 GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ

Objectif 3.1 : Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité

Objectif 3.2 : Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société

ORIENTATION 4 FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectif 4.2 : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

Objectif 4.3 : Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

ORIENTATION 5

AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION

Objectif 5.2 : Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

ORIENTATION 6

**ASSURER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
ET SOUTENIR LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS**

**Objectif 6.1 : Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement
du territoire**

**Objectif 6.2 : Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir
le dynamisme économique et social des territoires**

Objectif 6.3 : Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités

**Objectif 6.4 : Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements
climatiques et la prévention des sinistres naturels**

ORIENTATION 7

SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE

**Objectif 7.1 : Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi
qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée
de l'aménagement du territoire et des transports durables**

**Objectif 7.2 : Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique
de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES**

ORIENTATION 8

**FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE**

Objectif 8.1 : Améliorer l'efficacité énergétique

**Objectif 8.2 : Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice
de l'ensemble de la société québécoise**

**Objectif 8.3 : Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions
de gaz à effet de serre (GES)**

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité